

La vieille borne du cimetière de l'Abbaye, autrefois à Bonport

On sait que Bonport devait être racheté par les communes du Lieu et de l'Abbaye. Le Lieu, pour quelque raison inconnue s'étant désisté, il ne resta plus que l'Abbaye pour reprendre ce site industriel. Ce qu'elle fit en 1777.

Cette commune eut dès lors à gérer cette nouvelle propriété. Cela n'alla pas sans grands frais. Une étude, produite en 1851 au Conseil communal de l'Abbaye¹, fait état des recettes et dépenses depuis 1821. On se trouve au total avec 76 0895 frs 09 de dépenses pour 27 657 frs 76 de recette. Ce qui donne donc un découvert d'environ 50 000.-

On ne peut donc pas dire que la commune de l'Abbaye fit une acquisition lumineuse avec Bonport. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est qu'inquiète à longueur d'année des risques d'inondations qui submergeraient de manière plus ou moins définitive selon les circonstances une partie de son territoire situé à proximité même du lac, elle tenait à s'assurer la propriété du plus grand entonnoir de la Vallée de Joux, celui de Bonport.

Le résultat ne fut pas en rapport avec les espérances. De telle manière qu'elle vendit l'établissement le 24 juillet 1852. Cette mise se fit à l'Hôtel de la Truite. Ce fut un citoyen du Pont, Armand Rochat, boulanger, qui se porta acquéreur de Bonport pour la somme de 5000.- Il fut bientôt nommé Armand de Bonport et laisse une belle descendance parmi laquelle le ci-devant !

Les dépenses furent donc nombreuses et conséquentes. Consécutives souvent à des détériorations des bâtiments par les inondations.

On cite parmi ces grands travaux l'incendie de 1798 qui détruisit le moulin et la scierie dont la reconstruction dura deux ou trois ans. En juin 1845 un orage d'une violence extraordinaire s'abattit sur la région. A Bonport il y eut 31 vitres de cassées par la grêle et des dégâts assez conséquents aux usines. L'année suivante le niveau des lacs étant monté très haut, les usines furent en partie inondées et les installations partiellement détruites, ce qui provoqua un long arrêt dans le travail. Et ainsi de suite !

La vieille borne du cimetière de l'Abbaye, qui avait été taillée et gravée pour être mise à Bonport en 1822, fut probablement rapatriée lors des travaux de la fin du XIXe siècle où on risquait de se perdre parmi les gravats.

Qu'en est-il de cette année-là ? On lit dans le rapport précité que les nouveaux placements de capitaux pour la reconstruction s'étaient élevés à la somme de 5092 frs 70. On ne donne pas le détail, mais nul doute que figure dans ce chiffre la facture pour la borne.

Des travaux plus importants encore en 1825 nécessitèrent le déboursement par la commune de l'Abbaye d'une somme de 3911 francs. Cela correspondrait-il à une nouvelle inondation que la chronique n'aurait pas spécialement retenue ?

¹ Voir à ce sujet comme tout ce qui concerne Bonport sous le règne de la commune de l'Abbaye, l'ouvrage : Le grand livre de Bonport, tome second, 1777-1852,, Editions Le Pèlerin, Les Charbonnières 2014.

Pour quant à notre borne de 1822, il conviendrait peut-être de retrouver les comptes de la commune qui donneraient son prix. Selon ce qu'on peut lire de ses caractères, elle a donc été taillée par les maçons Rochat des Bioux.





On doit reconnaître que l'on n'arrive pas à lire les lettres précédant ... de l'Abbaye. C'est dans tous les cas une très belle pierre toute chargée d'histoire.

Mais qui étaient donc ces maçons – on écrivait souvent masson en ce temps-là – Rochat des Bioux ? Il n’y a guère que les listages des professionnels de l’époque pour nous renseigner.

Un listage de 1814² nous donne donc pour actifs dans cette branche et spécialement désignés comme maçon :

- Burquin Louis, maçon (biffé)
- Rochat David de Jaques, Les Bioux, maçon - ici l’on retrouve l’orthographe normale –
- Rochat Louis de Jaques, Les Bioux, maçon
- Rochat David-Louis, Les Bioux, maçon
- Rochat Jaques-David, Les Bioux, maçon
- Rochat David Louis fils d’Enoch, Les Bioux, maçon.

Il y avait donc toute une dynastie de professionnels de ce type aux Bioux au début du XIXe siècle.

Une liste plus tardive de 1827³ nous donne :

- Guignard David Louis feu Enoch, Les Bioux, maçon
- Rochat Abram Isaac et sa femme, Les Bioux, maçon
- Rochat David de Jaques, Les Bioux, maçon
- Rochat Jaques, Les Bioux, maçon
- Rochat David Louis, Les Bioux, maçon
- Rochat François Ferdinand, Les Bioux, maçon
- Rochat Louis de Jaques, Les Bioux, maçon.

Nous trouvons donc les trois signataires de la borne de Bonport inclus dans les deux listages ci-dessus qui prouvent bien que sur deux décennies au moins, les maçons des Bioux constituèrent une vraie corporation. Elle pouvait avoir plus ou moins remplacé dans le travail de la pierre les Rochat maçons des Charbonnières qui se faisaient moins actifs et que l’on retrouvera en d’autres lieux.

Ne reste plus qu’à s’attarder sur cette fameuse borne qui mérite qui mérite vraiment votre regard alors que vous irez admirer la tour de l’Abbaye dans sa nouvelle parure !

² ACA RA2, 1^{ère} partie, 1814

³ ACA RA2, 2^{ème} partie, 1827